

Présentation de la HES-SO

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

La HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale qui compte plus de 19'400 étudiantes et étudiants, est la plus grande HES de Suisse. Ses 67 filières d'études Bachelor et Master ainsi que ses activités de recherche se déclinent dans six domaines qui sont Design et Arts visuels, Economie et Services, Ingénierie et Architecture, Musique et Arts de la scène, Santé et Travail social. Elle offre également une large palette de formations continues (MAS, DAS et CAS).

Créée il y a 17 ans seulement, la HES-SO forme un ensemble interdisciplinaire, riche et performant aussi

bien sur le plan de l'enseignement qu'en matière de Recherche appliquée et Développement. La recherche de la HES-SO est orientée vers la pratique et menée en partenariat avec un grand nombre d'entreprises, d'institutions socio-sanitaires et culturelles. Avec 28 hautes écoles, la HES-SO joue un rôle prépondérant dans le développement socio-économique et culturel dans les sept cantons de la Suisse occidentale et se positionne comme une actrice reconnue du paysage suisse et international de l'enseignement supérieur.





Le domaine Santé en bref

Le domaine Santé de la HES-SO est l'un des six domaines de la HES-SO. Il regroupe plusieurs hautes écoles de santé réparties dans toute la Suisse occidentale. En plus des huit filières bachelor, il offre une filière d'études Master ès Sciences en sciences infirmières gérée conjointement par la HES-SO et l'Université de Lausanne (UNIL).

Avec ses neuf filières de formation et plus de 3200 étudiant-e-s, le domaine Santé de la HES-SO est le plus grand de toutes les HES santé du pays et le seul qui réunit en son sein la totalité de l'offre de formation HES dans la santé qui existent en Suisse.

Formation de base

Filières Bachelor

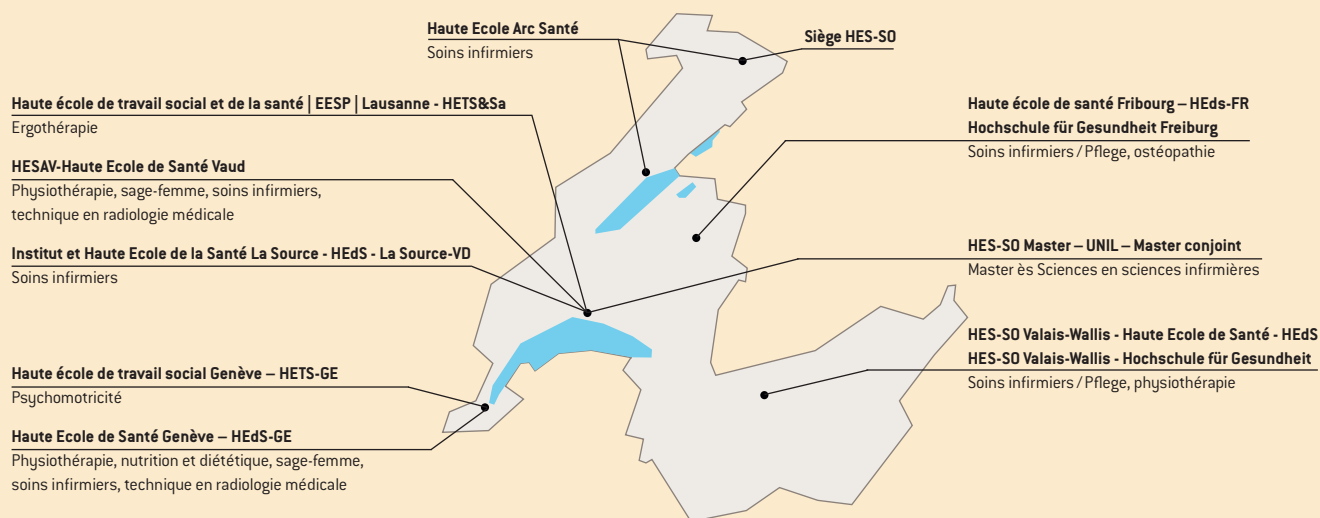
- Ergothérapie
- Nutrition et diététique
- Ostéopathie
- Physiothérapie
- Psychomotricité
- Sage-femme
- Soins infirmiers
- Technique en radiologie médicale

Filière Master

- Master ès Sciences en sciences infirmières, en partenariat avec l'Université de Lausanne

¹ Il est à noter que la filière Ostéopathie n'entre pas dans la logique du cursus bachelor professionnalisant telle que présentée dans ce document.

L'offre en formation du domaine Santé de la HES-SO est dispensée dans les hautes écoles romandes



Chaque filière du domaine Santé de la HES-SO propose une formation à plein temps. La filière Soins infirmiers offre également la possibilité de suivre la formation en emploi.



Formation continue

Les formations continues du domaine Santé aboutissent à des diplômes MAS, DAS ou CAS. Elles répondent aux besoins de l'exercice des professions de la santé et permettent la diffusion des nouvelles connaissances développées par les activités de recherche.

Recherche appliquée et Développement (Ra&D)

La Ra&D réalisée dans les hautes écoles est soutenue par la HES-SO. 7 Unités ou départements de recherche sont répartis dans les différentes hautes écoles.

Ses finalités sont:

- développer des savoirs propres au domaine et aux filières du domaine Santé tout en optimisant le transfert de ses résultats dans la formation ;
- développer des projets d'innovation dans la pratique professionnelle.

Ses thèmes prioritaires sont :

- Evolution démographique ;
- Dispositifs socio-sanitaires ;
- Développement et évaluation d'outils et de compétences cliniques et techniques ;
- Prévention, promotion de la santé ;
- Réhabilitation, réinsertion.

Prestations de service

Les prestations de service consistent en la mise à disposition des compétences des écoles auprès d'organismes et d'institutions publiques ou privées des milieux de la santé. Ces prestations sont principalement :

- des enquêtes, des études ;
- des expertises et évaluations ;
- des supervisions ;
- du soutien au développement de projets ;
- des enseignements et des conseils ;
- des collaborations à des revues scientifiques et professionnelles.

Mobilité, relations internationales

Au plan national, chaque filière collabore activement avec ses homologues de Suisse alémanique et italienne au sujet des plans d'étude, des programmes et du développement des formations.

Au plan international, les enseignements sensibilisent aux différences entre les pays en matière de santé et d'exercice des professions des différentes filières. La collaboration internationale se concrétise par des échanges bilatéraux avec d'autres établissements qui permettent:

- à des étudiant-e-s d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger ;
- à des étudiant-e-s d'écoles étrangères partenaires de venir étudier dans les filières suisses ;
- à des enseignant-e-s des filières du domaine Santé de transmettre leur savoir à l'étranger dans les écoles partenaires ;
- aux étudiant-e-s et au personnel d'enseignement de bénéficier des apports du corps enseignant des écoles partenaires.

Principes régissant les formations dans les domaine Santé de la HES-SO

Les formations dispensées dans les filières du domaine Santé de la HES-SO répondent aux besoins de santé présents et futurs de la population et s'ajustent au système sanitaire suisse. Elles développent chez les étudiant-e-s un profil de praticien réflexif et praticienne réflexive et d'expert-e-s dans leur domaine professionnel.

Métier de l'humain

Les formations reconnaissent le caractère singulier et imprévisible des situations rencontrées dans les métiers de l'humain, ce qui requiert de grandes capacités d'adaptation aux circonstances, de prise en compte des potentialités des personnes et de maîtrise de son implication personnelle.

Formation d'adulte

Les formations accorde à l'étudiant-e un rôle d'acteur de sa formation et stimule son autonomie et ses responsabilités.

Formation en alternance

Les formations alternent des temps de formation à l'école et sur le terrain pour offrir à l'étudiant-e la possibilité d'être rapidement au contact avec la complexité des situations professionnelles. Le dispositif de formation permet de traiter les tensions nées de la confrontation des savoirs théoriques et des savoirs pratiques et d'assurer la meilleure articulation entre eux.

Dispositif de formation pratique

Un dispositif réglementaire et financier de partenariat entre les institutions socio-sanitaires qui reçoivent des étudiant-e-s en formation pratique et la HES-SO permet d'assurer un encadrement en stage par des praticiens formateurs et praticiennes formatrices expert-e-s du terrain, reconnu-e-s et désigné-e-s par leur institution et disposant d'une formation postgrade spécifique.

Approche par compétences

Les formations développent une approche par compétences pour favoriser chez les étudiant-e-s la capacité à comprendre, à appréhender et à analyser les situations dans leur évolution, d'en percevoir les particularités et d'adapter l'intervention professionnelle en fonction de la singularité et de l'imprévisibilité des personnes et des contextes



Les formations s'appuient sur des **référentiels de compétences et des rôles communs aux professions de la Santé** définis au niveau national.

Les étudiant-e-s disposent, au terme de leur formation, d'une part des compétences génériques valables pour toutes les professions de la santé de niveau HES :

- Un savoir approprié aux défis de la politique de santé ;
- Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques ;
- Un comportement professionnel et responsable ;
- Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter.

Les étudiant-e-s disposent d'autre part, de compétences spécifiques à leur profession articulées autour de sept rôles communs à toutes les professions de la santé :

- Expert-e
- Communicateur ou communicatrice
- Collaborateur ou collaboratrice
- Manager
- Promoteur ou promotrice de la santé
- Apprenant-e et formateur ou formatrice
- Professionnel-le.

Travail de Bachelor

Les formations comprennent un Travail de Bachelor qui est l'occasion pour les étudiant-e-s de s'initier concrètement à une démarche méthodologique de recherche et développement en :

- élaborant un questionnaire professionnellement pertinent ;
- cherchant des sources documentaires appropriées ;
- envisageant une méthodologie adéquate de production et d'analyse de données ;
- menant concrètement et modestement une telle démarche méthodologique ;
- tirant des conclusions de sa démarche pour sa profession ;
- rédigeant un document publiquement accessible.

Interprofessionnalité

Les formations en réponse aux évolutions du système socio-sanitaire et en s'appuyant sur les deux rôles de communication et de collaboration développent chez les étudiantes la capacité à mener des actions interprofessionnelles.

Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie

- Plus de 320 étudiantes et étudiants
- 3 hautes écoles HES-SO :
 - Haute école de santé Genève - HEdS-GE
 - HESAV-Haute Ecole de Santé Vaud
 - HES-SO Valais-Wallis – Haute Ecole de Santé – HEdS (Loèche-les-Bains)
- Formation en français (HEdS-GE et HESAV) et formation bilingue français-allemand (HES-SO Valais Wallis)
- Formation à temps plein
- 180 ECTS dont 48 ECTS de formation pratique
- Référentiel de compétences pour la physiothérapie
- Contenus des programmes issus des savoirs scientifiques (disciplinaires et contributifs) et des savoirs professionnels
- Travail de bachelor de 10 ECTS
- Plus de 80 partenaires pour la réalisation de stages
- Plus de 25 partenaires internationaux pour les programmes d'échange (étudiant-e-s et professeur-e-s).

Concept

Le concept de formation est fondé sur les caractéristiques définies par le domaine Santé HES-SO : métiers de l'humain, formation d'adulte, formation en alternance, approche compétence, scientificité et intégration des résultats de recherche dans l'enseignement, interprofessionnalité. Le Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie vise à former des professionnels généralistes qui :

- disposent des connaissances et des compétences leur permettant de comprendre les situations qu'ils rencontrent ;
- utilisent leurs connaissances et leurs compétences pour évaluer, proposer, effectuer et adapter des interventions en physiothérapie, en tenant compte des spécificités de la personne et du contexte ;

- ont la capacité de former des jugements professionnels, notamment sur la base d'un raisonnement clinique structuré, de l'utilisation de références scientifiques pertinentes et de l'analyse de leur pratique ;
- savent communiquer en s'adaptant à l'objectif et au public visé ;
- disposent de capacités d'apprentissage en autonomie leur permettant d'évaluer leur pratique, formuler des questions en lien avec les problématiques qu'ils rencontrent et trouver les ressources pour y répondre.

La formation s'appuie sur les cadres de références suivants :

- le référentiel de compétences de la filière Physiothérapie HES-SO ;
- la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé qui pose un cadre conceptuel permettant d'aborder la complexité des situations humaines, facilite l'identification des différentes composantes de la santé et des disciplines qui les soutiennent, puis la reconstruction de la réalité dans une vision systémique multidimensionnelle ;
- les concepts de raisonnement clinique en physiothérapie, qui permettent d'aborder les différents modes de pensée à l'œuvre dans l'établissement du jugement clinique et des orientations thérapeutiques ;
- le concept de la pratique probante qui permet d'envisager le processus décisionnel dans une interaction ente



le patient, l'expertise du professionnel basée sur une expérience clinique explicitée et analysée, et les meilleures données disponibles issues de la recherche.

Référentiel de compétences spécifiques du physiothérapeute

A - Rôle d'expert en physiothérapie

En tant qu'experts en physiothérapie, les physiothérapeutes effectuent les activités liées à leur profession, assurent le leadership de leur champ disciplinaire au sein du contexte socio-sanitaire et sont habilités à expliciter un jugement professionnel.

- Ab1 : Utiliser dans sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées.
- Ab2 : Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur.
- Ab3 : Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient.
- Ab4 : Trouver les informations complémentaires pertinentes relatives aux problèmes surgissant dans la pratique clinique et en tenir compte dans ses décisions et actions.

B - Rôle de communicateur

En tant que communicateurs, les physiothérapeutes facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

- Bb1 : Développer une relation professionnelle centrée sur le client/patient, et faire preuve de respect, d'écoute active et d'empathie pour s'engager dans des dialogues authentiques.
- Bb2 : Transmettre des informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des clients/patients, leurs proches et leurs soignants, de même qu'avec des groupes de collègues ou de clients/patients.
- Bb3 : S'exprimer de manière claire et compréhensible dans des situations de conseil et adapter ses techniques de communication aux besoins et possibilités des clients/patients.

- Bb4 : Utiliser les technologies de l'information pour rechercher et accéder à l'information, ainsi que pour saisir, gérer et documenter les dossiers de patients/clients.

C - Rôle de collaborateur

En tant que collaborateurs, les physiothérapeutes participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle.

- Cb1 : Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social, de manière ciblée et efficace, en tenant compte de leurs attributions, afin d'offrir une prestation optimale au client/patient.
- Cb2 : Identifier les interfaces, se mettre en réseau et se coordonner avec d'autres professionnels pour les prestations au client/patient, en veillant à établir des relations symétriques.
- Cb3 : Analyser les problèmes intra ou interprofessionnels et contribuer à leur résolutions en collaboration avec les autres groupes professionnels.
- Cb4 : Assumer de manière critique différentes tâches/rôles dans une équipe et contribuer activement à la construction de l'esprit d'équipe.

D - Rôle de manager

En tant que managers, les physiothérapeutes exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

- Db1 : Employer le temps à disposition de manière ciblée et trouver un équilibre entre les exigences liées aux prestations à fournir au client/patient, les besoins organisationnels et la vie privée.
- Db2 : Utiliser consciemment et de manière optimale les ressources disponibles dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé
- Db3 : Utiliser les possibilités offertes par les technologies de recherche de l'information, pour optimiser les prestations au client/patient, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble du processus thérapeutique et d'autres activités.

E - Rôle de promoteur de la santé

En tant que promoteurs de la santé, les physiothérapeutes s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promou-

voir la santé et le mieux-être des clients/patients et des collectivités.

- Eb1 : Intégrer dans sa pratique ses connaissances des facteurs bio-psycho-sociaux qui influencent la santé.
- Eb2 : Intégrer dans sa pratique les tâches/rôles de la physiothérapie dans le domaine de la prévention des maladies et des accidents ainsi que dans celui de la promotion de la santé.
- Eb3 : Sensibiliser des individus ou des groupes à une hygiène de vie adéquate et les encourager à améliorer leur prise de conscience, leur apprentissage et leur comportement vis-à-vis de la santé.
- Eb4 : Conseiller différents types de clients/patients ou de groupes dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

F - Rôle d'apprenant et formateur

En tant qu'apprenants et formateurs, les physiothérapeutes démontrent de manière continue un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation et la diffusion de données probantes.

- Fb1 : Soutenir la production, l'utilisation et la diffusion des savoirs spécifiques à la physiothérapie, et de savoirs disponibles, fondés sur des résultats scientifiques actuels, en évaluer les développements pratiques pertinents et leurs implications pour la clinique.
- Fb2 : Encourager les clients/patients à apprendre, dans le sens de l'éducation au patient
- Fb3 : Développer et mettre en œuvre une stratégie personnelle pour la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie.
- Fb4 : Soutenir la formation aux pratiques professionnelles, favoriser l'apprentissage expérientiel et aider les étudiants dans leurs lieux de formation pratique.

G - Rôle de professionnel

En tant que professionnels, les physiothérapeutes s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

- Gb1 : Trouver les informations nécessaires concernant les problèmes cliniques et les évaluer de manière critique par rapport au patient.
- Gb2 : Adopter une conduite respectant les principes éthiques et déontologiques dans son travail avec les



© HES-SO Philippe Getaz

acteurs impliqués tels que les clients/patients et leurs personnes de référence, les collègues de travail et la société en général.

- Gb3 : Reconnaître les limites de ses compétences et faire preuve de professionnalisme à l'égard des clients/patients, de leurs proches et des autres acteurs du domaine de la santé.
- Gb4 : Contribuer à la promotion de la physiothérapie et s'engager pour une pratique compétente et de haute qualité, axée sur les besoins et les attentes des clients/patients.

Principes pédagogiques et didactiques

- Contextualisation des apprentissages : apprentissage par situations problèmes, simulation, ...
- Approche pluridisciplinaire des situations.
- Développement de la capacité de jugement et de la pratique réflexive.
- Utilisation des résultats de recherche : lecture critique, contact avec la recherche, ...
- Développement de l'autonomie : e-learning, blended learning, ...
- Modalités didactiques et d'évaluation cohérentes avec les objectifs de formation.

Concept d'évaluation

Les dispositifs d'évaluation des modules sont en cohérence avec les objectifs de formation et visent à évaluer l'atteinte des compétences. Les moyens d'évaluation sont variés tels que :

- QCM
- Etudes de cas

- Examens cliniques objectifs structurés
- Réalisation de projets.

Travail de Bachelor

Le Travail de Bachelor s'inscrit dans une pédagogie de projet. Il a deux finalités, l'une méthodologique, l'autre professionnalisante.

Dans ce cadre les étudiantes et étudiants :

- choisissent un sujet et formulent les buts du travail issus d'une problématique liée à la pratique professionnelle ;
- conduisent leur travail de manière autonome, en respectant une démarche rigoureuse et en s'appuyant sur la littérature scientifique, sous la supervision d'un membre du corps professoral ;
- discutent les possibilités de transfert dans la pratique ;

- rédigent leur thèse de Bachelor et la synthétise dans une défense orale et sous forme d'un poster.

Structure des études

La formation est modulaire et comprend :

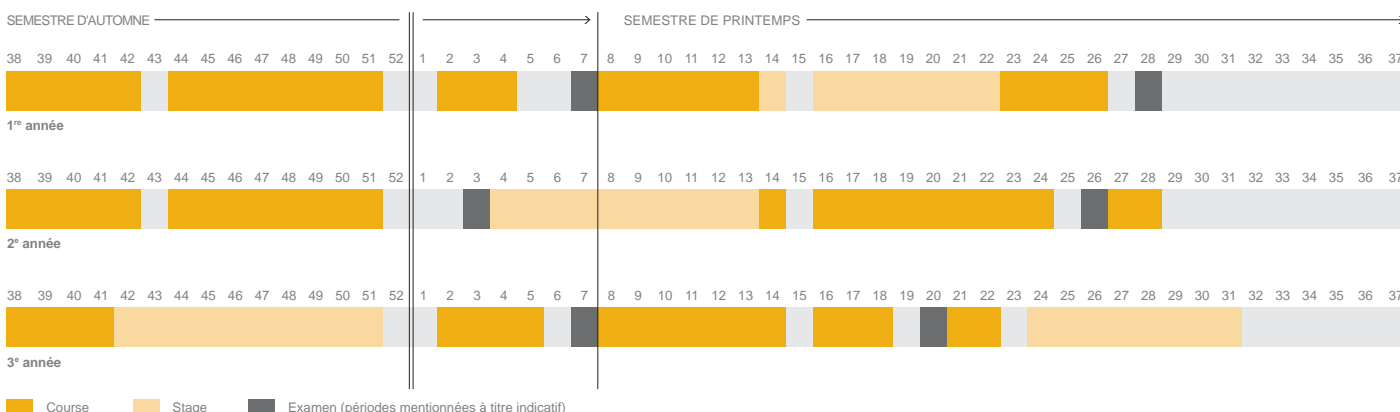
- des modules d'enseignement obligatoires ;
- des modules de formation pratique ;
- un module de Travail de Bachelor ;
- des modules à option.

La 1^{re} année bachelor permet l'acquisition des fondements nécessaires à la pratique de la physiothérapie et à l'évaluation des situations.

La 2^e année bachelor est centrée sur l'intervention dans des situations simples de la pratique de la physiothérapie.

La 3^e année bachelor vise l'intégration des différents rôles dans la pratique, dans des situations plus complexes.

Calendrier académique



Mobilité et internationalisation

- **Mobilité intrafilière HES-SO**
Les 3 hautes écoles proposent conjointement des modules à option et différentes activités à l'ensemble des étudiants de la filière.
- **Mobilité nationale et internationale**
Les étudiants peuvent suivre une partie de leur formation durant les 2^e et 3^e années bachelor, dans une autre haute école suisse ou étrangère : semestre ou année d'études, périodes de formation pratique, travail de bachelor, université d'été, échanges interculturels, ...
- **Internationalisation**
La filière propose une formation bilingue (français-allemand) à la HES-SO Valais-Wallis – Haute Ecole de Santé – HEdS (Loèche-les-Bains). Au moins 25% des enseignements sont donnés en allemand et au moins 25% en français (cours, supports de cours, examen). Selon les hautes écoles, d'autres types d'activités de mobilité internationale peuvent être proposés telles la participation à des universités d'été ou des visites de courtes durées (moins d'un mois) permettant les échanges interculturels pour les étudiant-e-s et pour les enseignants et le développement de partenariat avec des institutions étrangères.